

Cherves-Richemont

Le Lien Municipal



////////	Infos citoyens	P. 2	////////
////////	Associations	P. 14	////////
////////	Histoire Locale	P. 23	////////

Infos citoyens

- pages 2 à 11

Médiathèque

- pages 12 et 13

Associations

- pages 14 à 19

Animations

- pages 20 et 21

Agenda des manifestations 2019

- page 22

Histoire locale

- page 23

Etat civil – Numéros utiles

- page 24

Journal municipal d'informations de la commune de Cherves-Richemont

Directeur de la publication
Alain RIFFAUD

Rédaction - Composition
Christiane JAULIN
Francis PAUMERO
Céline CLERFEUILLE
Michèle DEPOUTOT
Bruno LANAUD

Françoise VAN RAEPENBUSCH
Véronique TOFFANO
Pierre BARRETEAU
Chrystel RIGALLAUD

Crédit photos
Municipalité de Cherves-Richemont
Pierre BARRETEAU
Bruno LANAUD
Jean-Pierre LAMBERT

Maquette et impression
Imprimerie Cognacaise
14, impasse Lazare Carnot
16100 COGNAC
Tél. 05 45 32 09 68
E-mail : contact@adic-etiquettes.fr

MAIRIE

COMMUNE DE CHERVES-RICHEMONT
2 Place du Champ de Foire
CS 20009 CHERVES-RICHEMONT
16121 COGNAC CEDEX
16370 CHERVES-RICHEMONT
Tél. : 05 45 83 25 69
Fax : 05 45 83 18 11
E-mail : mairie@cherves-richemont.fr

Le Conseil Municipal et moi-même sommes très heureux de vous souhaiter une très bonne année et surtout une très bonne santé pour vous et ceux qui vous sont chers.

L'année 2018 a vu pour notre commune un certain nombre de travaux se réaliser :

- L'aménagement d'un rond-point sur la D 731 au lieu-dit « Trepsec » pour desservir en toute sécurité l'ABACA, l'Ampélopôle, la nouvelle unité de traitement des plants de vignes et le Moulin de Prézier.

- La création de trottoirs dans la traversée du bourg d'Orlut et la réfection de la place.

- Le début des travaux d'aménagement de la route de la Garnerie - Place du Champ de Foire, là encore dans un but de sécurité pour les riverains de cette place. Il est prévu un agrandissement de la voie, la création de trottoirs le long des maisons, des plateaux ralentisseurs pour limiter la vitesse, un parking le long de la place et la replantation d'arbres.

La fin du chantier devrait avoir lieu dans le 2^{ème} trimestre 2019, après la campagne de distillation pour ne pas gêner la circulation des poids lourds à cet endroit.

- L'installation de trois vidéoprojecteurs à l'école Paul Garandeau permettant ainsi à deux classes d'être équipées en numérique, à la pointe des nouvelles technologies.

Nous n'avons malheureusement pas pu commencer la traversée du bourg de Cherves et celle de Richemont.

Nous espérons vivement pouvoir lancer ces projets en 2019, les budgets devenant de plus en plus difficiles à tenir.

Comme vous pouvez le constater, nous essayons de gérer notre commune au mieux malgré les difficultés qui surviennent régulièrement. Certes nous faisons parfois quelques mécontents mais ce n'est pas volontaire. Nous avons des choix et des priorités que nous essayons de tenir.

Avant de terminer ce petit mot, je voudrais remercier toutes les associations, les commerçants, artisans, professions libérales pour leur participation active à la vie de notre collectivité. Ils contribuent aussi à la rendre attirante et où il fait bon vivre.

Je vous renouvelle avec toute l'équipe municipale tous nos vœux pour 2019 et nous restons à votre écoute pour toutes nouvelles suggestions.

Le Maire,
Alain Riffaud.



INFOS CITOYENS

Permanences de l'Architecte des Bâtiments de France

Si vous réalisez des travaux dans un secteur protégé, (à savoir 500m autour d'un bâtiment classé ou inscrit au Bâtiment de France), votre demande sera étudiée par l'Architecte des Bâtiments de France.

Afin de vous conseiller, l'ABF tient une permanence un jeudi par mois, sur rendez-vous à l'Hôtel de Communauté de Grand Cognac, 6 rue Valdepenas à Cognac.

Téléphonez au 05 45 32 58 69 afin de prendre rendez-vous.

Rectificatif

Suite à l'article paru dans le bulletin municipal d'octobre dernier, une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone de **Margot Quéreaux, esthéticienne à domicile** sur la commune de Cherves-Richemont.

Ses coordonnées sont :

Tél 06.04.18.93.97

Facebook@fleurdecoton.margot

Assistante Sociale

Si vous souhaitez rencontrer une assistante sociale, vous devez contacter le 05 16 09 51 25 (Villa François 1^{er} à Cognac) pour prendre rendez-vous.

Principales délibérations prises au cours de l'année 2018

Le conseil municipal gère les affaires de la commune par le vote de délibérations.

SÉANCE DU 22 JANVIER

- Isolation phonique de l'accueil de loisirs
- Projet d'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018/19

SÉANCE DU 26 MARS

- Vote des taux des taxes locales 2018

SÉANCE DU 9 AVRIL

- Vote des subventions aux associations
- Vote du budget primitif 2018

SÉANCE DU 25 JUIN

- Attribution du marché de voirie 2018
- Signature de la convention opérationnelle d'action foncière en faveur de la redynamisation du centre bourg de Cherves
- Acquisition des terrains nécessaires à la construction du giratoire d'accès à l'Abaca
- Délibération précisant les conditions de l'acquisition de la voie nouvelle au groupe CDMR
- Inscription de deux voies dans l'inventaire communal en vue de régulariser deux cessions
- Adoption de la saison culturelle 2018/2019 à l'Abaca
- Tarification capture et garde des chiens errants
- Extension des horaires d'ouverture de l'ALSH « La P'tite Pomme » au mercredi après midi
- Décision de principe sur la fusion simple des communes de Cherves de Cognac et de Richemont



SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE

- Plan de financement des travaux du Pont de Fer – Demande de subvention au Département de la Charente

SÉANCE DU 23 OCTOBRE

- Dissolution du SIVU de La Vallée de l'Antenne – Répartition du personnel

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE

- Signature du marché de livraison des repas de la cantine scolaire en liaison froide avec la Sodexo
- Approbation de la convention d'occupation du domaine privé de la commune au profit de Charente Numérique
- Approbation des statuts modifiés de Grand Cognac
- Approbation de la convention de gestion de l'ALSH « La petite Pomme »

« Le Casa » : Le Collectif inter-Associatif de Soutien aux Aidants

Lorsqu'aider un proche dépendant devient compliqué
Le CASA est là pour vous accompagner dans le cadre de votre action d'aidant familial.

L'aidant familial est « la personne non professionnelle qui vient en aide à titre principal, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne. Cette aide régulière peut être prodiguée de façon permanente ou non et prendre plusieurs formes, notamment : nursing, soins, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, démarches administratives, coordination, vigilance permanente, soutien psychologique, communication, activités domestiques... »

Vous pouvez contacter le CASA au **05 45 32 43 17** ou sur son site web : <http://soutien-aux-aidants.fr/>

Cette association vous écoutera, vous soutiendra et vous accompagnera dans votre démarche d'aidant.

Brèves

Taxis

La licence de taxi sur la commune est à céder suite à la cessation d'activité de Monsieur Jean Chevalier. Si vous êtes intéressé, veuillez-vous rapprocher de la mairie dans les plus brefs délais.



Symba



L'enquête publique relative au programme pluriannuel de gestion de l'Antenne a eu lieu du 17 décembre au 18 janvier. Le résultat de l'enquête sera prochainement disponible sur le site internet de la commune.

Le Syndicat intercommunal à vocation unique de restauration (SIVU)

Comme vous avez pu le lire dans la presse quotidienne (Charente libre et Sud Ouest), le SIVU a fermé ses portes le 31 décembre dernier.

Après des contacts avec plusieurs entreprises de restauration collective, la cuisine centrale et ses annexes ont été vendues à la société de restauration Sodexo qui continuera à faire vivre la cuisine pour assurer les repas des enfants des écoles, de l'accueil de loisirs mais également ceux d'autres établissements dès la rentrée le 02 janvier 2019.

La commune a signé une convention avec l'entreprise Sodexo, pour une durée allant du 07 janvier au 12 avril 2019. Un marché public pour la fourniture de repas en liaison froide pour la cantine scolaire et l'accueil de loisirs sera lancé pour couvrir le reste de l'année scolaire 2018/2019 et une année supplémentaire.

Quant au personnel qui travaillait au SIVU, il a été réparti entre les trois communes membres (Javrezac, Saint-Sulpice-de-Cognac et Cherves-Richemont).

En ce qui concerne la commune de Cherves-Richemont, ce sont M. Michel Menard et M. Bruno Charrier qui ont rejoint le rang des agents communaux. M. Bruno Charrier a choisi de se mettre en disponibilité et a postulé auprès de la Société Sodexo. Aussi, depuis le 1^{er} janvier 2019 et pour une durée de 3 ans, il sera chef de cuisine. La commune va bénéficier d'un cuisinier qui connaît parfaitement l'outil de travail et le personnel servant des écoles.

Soutien à l'amélioration de l'habitat

Grand Cognac a délibéré pour le soutien à l'amélioration du parc de logements privés dans le cadre de sa compétence obligatoire « équilibre social de l'habitat ».



Les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs pourront bénéficier d'aides financières dans le cadre de travaux d'amélioration de l'habitat.

L'attribution des subventions par Grand Cognac est conditionnée par l'instruction des dossiers par l'Anah.

Vous pouvez les contacter au 05 17 17 38 29

Direction Départementale des Territoires de la Charente Agence Nationale de l'Habitat,
43 rue Charles Duroselle, 16100 Angoulême.



Nouvelles mesures concernant les inscriptions sur les listes électorales

Suite à la réforme de 2016, un **répertoire électoral unique** (REU) sera institué en 2019. Ce répertoire électoral unique géré par l'INSEE devrait permettre une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes et de produire des listes électorales au plus proche de la réalité.

QU'EST-CE QUI CHANGE POUR L'ELECTEUR ?

En 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du 2^{ème} mois précédant un scrutin.

Ainsi pour les élections européennes, ils pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019. Une permanence sera faite en mairie le samedi 30 mars.

Les élections européennes sont prévues le 26 mai 2019.

A compter de 2020, les électeurs pourront s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin.

POUR LES FRANÇAIS RESIDANT A L'ETRANGER

Pour les français résidant à l'étranger, ils ne pourront plus être inscrits sur deux listes (liste électorale consulaire pour les scrutins nationaux et liste électorale municipale pour les scrutins locaux). Ceux qui sont inscrits sur les deux listes devront choisir sur laquelle ils se maintiennent en 2019. Par défaut, ils seront maintenus sur la liste électorale consulaire et radiés de la liste communale. Ils voteront donc à l'étranger pour les élections présidentielles, législatives, européennes, les référendums.

Au moment de la bascule sur le répertoire électoral unique (janvier 2019), c'est l'inscription sur la liste électorale consulaire qui sera prise en compte même si l'inscription sur une liste communale est plus récente. S'ils souhaitent voter en France, ils devront obligatoirement demander leur radiation de la liste électorale consulaire par le biais du site du service-public : inscription consulaire/actualiser son dossier en cours de séjour.

A partir du 1^{er} janvier 2019, toute nouvelle inscription sur une liste électorale qu'elle soit communale ou consulaire entraînera automatiquement la radiation sur la liste électorale précédente.

Journée Défense et Citoyenneté

La **Journée Défense et Citoyenneté** s'inscrit dans le cycle du parcours de citoyenneté. En effet tout jeune doit **obligatoirement** se faire recenser dans les trois mois qui suivent la date de son 16^{ème} anniversaire.

Pour cela, deux solutions :

- Par internet

Vous pouvez créer votre compte sur www.service-public.fr. Vérifiez que le e-recensement est possible sur votre commune. Préparez vos documents en numérisant votre pièce d'identité et votre livret de famille. Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté » puis sur « recensement, JDC et service national »

Suivez les instructions

- A la mairie de votre domicile

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

Cette journée a pour but de vous faire découvrir les multiples possibilités professionnelles pour la défense de notre pays (militaires ou privées), la place de chacun en tant que citoyen, le civisme, ainsi qu'une sensibilisation aux dons du sang, dons d'organes... et à la sécurité routière.

Enfin cette journée sert également à déceler certaines difficultés scolaires (entre autre pour la lecture) pouvant à terme entraîner des situations d'échec et d'exclusion.

A noter

Le justificatif délivré suite à cette journée (ou une notification d'exemption médicale, accompagnée du certificat d'exemption) est **indispensable** (entre 18 et 25 ans) pour pouvoir passer des examens (BEP, BAC...), des concours ou le permis de conduire.

Après le recensement et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, **vous êtes tenus** d'informer votre centre du service national de tout changement de domicile, de situation familiale ou de situation professionnelle vous concernant. Cette obligation ne cesse pas avec la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Toute absence de plus de 4 mois du domicile doit être signalée

Toutes les informations sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F871>



Benne pour « Monstres ménagers »

Vous vous en êtes peut-être rendu compte, **il n'y a pas eu de service de bennes pour les « monstres ménagers » au cours de l'année 2018.**

L'arrêt de ce service entre dans le cadre des économies que doit faire la commune.

Il existe deux grandes familles de « monstres » : **l'électroménager et le mobilier.**

Pour la première, il vous est rappelé que dans le cadre du remplacement d'un appareil électroménager par un autre, l'enseigne qui vous livre le nouvel appareil est **tenue d'évacuer l'ancien.**

Dans le cas d'un appareil non remplacé, c'est à chacun de le ramener en déchèterie dans la benne dédiée à son recyclage.

Pour le mobilier, pas d'obligation d'évacuation par l'enseigne (cela peut aussi faire partie de la négociation lors de l'achat d'un nouvel équipement). Il vous revient donc de l'évacuer en déchèterie.

Néanmoins, la commune passera toujours **au cas par cas** pour venir en aide aux personnes âgées qui n'ont pas de véhicule ou de personne proche pour les aider. Il suffit de contacter la mairie au 05 45 83 25 69.

Brèves

Cahier de doléances

La commune a ouvert un **cahier de doléances**. Ce cahier est disponible à l'accueil de la mairie pendant ses heures d'ouverture.

Lampadaires publics en panne

Si vous constatez qu'un lampadaire ne fonctionne pas ou fonctionne mal, vous devez **relever le numéro qui se trouve en bas du pied du lampadaire** et le communiquer à la mairie. Le SDEG en charge de l'entretien de l'éclairage public interviendra dans les six jours pour réparer la panne.



RGPD c'est quoi ?

La RGPD est le nom barbare donné à la **Réglementation Générale de la Protection des Données**. En effet depuis le 25 mai 2018, les entreprises mais aussi les collectivités territoriales et même les associations doivent se conformer à cette réglementation européenne.

Cela concerne toutes les données qui peuvent rendre une personne **identifiable ou identifiée**.

Une personne est **identifiée** lorsque par exemple son nom apparaît dans un fichier.

Une personne est **identifiable** lorsqu'un fichier comporte des informations permettant indirectement son identification (ex. : adresse IP, nom, n° d'immatriculation, n° de téléphone, photographie, éléments biométriques tels que l'empreinte digitale, ADN, numéro d'Identification Nationale Étudiant (INE), ensemble d'informations permettant de discriminer une personne au sein d'une population (certains fichiers statistiques) tels que, par exemple, le lieu de résidence, la profession, le sexe et l'âge...).

De façon simple, la réglementation impose **cinq règles de base** :

- Les informations récoltées ne doivent être utilisées que ce pour quoi elles ont été collectées et en annonçant ce à quoi elles sont destinées.
- La collecte de données doit se limiter essentiellement au strict nécessaire

- Les données ne doivent être conservées que juste le temps nécessaire à l'utilisation pour laquelle elles ont été enregistrées. Ensuite elles doivent être supprimées, anonymisées ou archivées dans le respect des obligations légales applicables en matière de conservation des archives publiques.

- Le récoltant d'informations doit prendre toutes les mesures utiles pour garantir l'intégrité et la confidentialité de ces données, en s'assurant notamment que des tiers non autorisés n'y auront pas accès.

- Les personnes peuvent pour leurs propres données :

- Accéder à leurs données et en obtenir une copie ;
- Les rectifier
- S'opposer à leur utilisation, sauf si le traitement répond à une obligation légale (par exemple, un administré ne peut s'opposer à figurer dans un fichier d'état civil).

Attention, contrairement à certaines idées reçues, cela ne concerne pas uniquement les informations numériques mais également papier.

Des infos complémentaires sur :

<https://www.cnil.fr/fr/collectivites-territoriales/les-principes-cles-de-la-protection-des-donnees>

Charente Eaux

Le syndicat mixte Charente Eaux dispose depuis le 1^{er} novembre 2018 d'un site internet :

<https://charente-eaux.fr>

Cet espace est ouvert à l'ensemble des citoyens, afin de les accompagner dans leurs démarches en lien avec l'eau potable, l'assainissement et les sensibiliser à participer à la préservation et à la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Service de transport à la demande Trans'porte

Le **service de transport à la demande de Grand Cognac** est destiné aux personnes de plus de 70 ans et aux personnes à mobilité réduite. C'est un service qui fonctionne sur réservation sur tout le territoire de Grand Cognac selon quatre zones définies (Chateaneuf, Cognac, Jarnac, Segonzac).

Après trois mois d'expérimentation, Grand Cognac a simplifié les règles depuis le 1^{er} décembre. Il est désormais possible de réaliser n'importe quel trajet, toujours en porte à porte, à l'intérieur d'une même zone

Exemple : un habitant de Cherves-Richemont pourra se rendre chez un médecin à Ars, à Nercillac ou à Cognac.

Les horaires sont inchangés.

Matin	arrivée entre 9h et 10h départ entre 10h30 et 12h
Après midi	arrivée entre 14h et 15h30 départ entre 15h30 et 17h.

Les journées de fonctionnement pour la zone de Cognac (communes de l'ex Communauté de Communes de Cognac) sont **les lundi, jeudi et samedi**.

Le transport se fait **sur réservation après inscription** au 0800 881 691 (appel gratuit) pour un prix de **2 € par trajet**.

Le portage de repas à domicile

Recourir au service du **portage de repas à domicile** peut concerner chacun au cours de son existence, pour des raisons variées. Dans ce créneau, les traiteurs habituels peuvent trouver leur place. De façon spécifique, le service peut s'adresser à des personnes âgées, parfois isolées, des personnes handicapées ou victimes d'accident et maladie. **Deux structures différentes interviennent déjà à ce titre dans la commune.**

PRESENCE VERTE, de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). A la demande et même en urgence (20€ de frais de dossier pour les nouveaux dossiers), elle peut répondre à des situations délicates ; le service n'est pas réservé au monde agricole, mais ouvert à tous. Il ouvre droit à un crédit d'impôt pour la partie frais de transport. A raison de **quatre livraisons par semaine**, en liaison froide, le service propose pour chaque jour trois types de menus pour le déjeuner et un pour le soir, adaptés aux régimes et modes de vie de chacun. La livraison a lieu en courant d'après-midi : lundi pour mardi; mardi pour mercredi et jeudi; jeudi pour vendredi et samedi; vendredi pour dimanche et lundi. **Le coût maximal mensuel** (pour le seul déjeuner) est de l'ordre de **290€/personne**.

Contact :

Tél : 05 45 97 81 30

Courriel : presenceverte16@msa-services.fr

www.presencevertecharente.fr

Dans un autre registre, la **CAGUILLE EN VADROUILLE**, de Genté, assure, en plus de la restauration traditionnelle sur place, le portage des repas **tous les jours**, du lundi au dimanche, toujours le matin, parfois de très bonne heure (dès 6 h 30) : c'est dire que la notion de confiance réciproque est à la base de la relation et du contact social.

La mise en place et l'arrêt du service peuvent s'effectuer du jour au lendemain.

En liaison froide pour les particuliers, (froide et chaude pour les entreprises), le service vise essentiellement le repas de midi, parfois le soir, et s'adapte à toutes les situations : indications précises, régimes spéciaux, sans frais de dossier ni adhésion préalable, pour un coût de **10€/repas** (environ 300€/mois/personne).

Contact :

Tél : 05 45 83 11 95

Courriel : cag.en.vad@orange.fr

Dans les deux cas, le matériel nécessaire se limite à un réfrigérateur et un appareil pour réchauffer (four traditionnel, four à micro-ondes).

Période hivernale et précautions à prendre...

L'hiver peut se montrer rigoureux ... voici quelques recommandations à suivre en cas de période de grand froid.

Pour rappel, si vous êtes une personne âgée, isolée ou à mobilité réduite, vous pouvez contacter le CCAS au secrétariat de la mairie 05 45 83 25 69 pour vous inscrire sur le registre « Grand Froid - Canicule ». L'inscription sur le registre est gratuite et confidentielle. Elle peut être faite par vous-même ou par un proche. Ce registre permet, en cas de nécessité, l'intervention de la mairie pour les habitants pouvant être mises à l'épreuve par des conditions difficiles (grand froid, canicule...).

↓

Quand je sors je me couvre suffisamment afin de garder mon corps à la bonne température.

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.




↓

Je suis prudent et je pense aux autres.



- Je limite les efforts physiques, comme courir.
- Si j'utilise ma voiture, je prends de l'eau, une couverture et un téléphone chargé, et je me renseigne sur la météo.
- Je suis encore plus attentif avec les enfants et les personnes âgées, qui ne disent pas quand ils ont froid.

↓

Je chauffe sans surchauffer.



Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 »

.....

Pour plus d'informations :

www.meteo.fr ou 32 50 (0,34€/minute) • www.bison-fute.equipement.gouv.fr • social-sante.gouv.fr • www.santepubliquefrance.fr




CALITOM

Rappel des jours de collecte des ordures ménagères et des plastiques.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Elle s'effectue tous les vendredis matins, excepté sur les secteurs d'Orlut, Champblanc, Le Paradis, La Groie, Masseville, Le Palain, Le Marais, Chantemerle, La Tonnelle et La Templerie, où la collecte se fait les lundis matins.

Les poubelles doivent être sorties la veille au soir.

COLLECTE DES PLASTIQUES

Les sacs jaunes sont collectés tous les 15 jours, les vendredis matins des semaines impaires (voir le calendrier) sur l'ensemble de la commune.

Containers communs : Afin d'éviter des odeurs désagréables, les sacs doivent y être déposés **seulement la veille du ramassage**

Calendrier de collecte des sacs jaunes pour 2019



CALENDRIER 2019 DES COLLECTES DES DÉCHETS - SONT INCLUS LES REPORTS DUS AUX JOURS FÉRIÉS

Vos jours de collecte sont		pour les sacs jaunes		vendredi matin		1 semaine sur 2		à partir du 5 janvier					
JANV. 19	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 20	
M1 FÉRIÉ	V1	V1	L1	14 M1 FÉRIÉ	S1	L1	27 J1	D1	M1	V1 FÉRIÉ	D1	M1 FÉRIÉ	
M2	S2	S2	M2	J2	D2	M2	V2	L2	36 M2	S2	L2	49 J2	
J3	D3	D3	M3	V3	L3	23 M3	S3	M3	J3	D3	M3	V3	
V4	L4	06 L4	10 J4	S4	M4	J4	D4	M4	V4	L4	45 M4	S4	
S5	M5	M5	V5	D5	M5	V5	L5	32 J5	S5	M5	J5	D5	
D6	M6	M6	S6	L6	19 J6	S6	M6	V6	D6	M6	V6	L6	02
L7	02 J7	J7	D7	M7	V7	D7	M7	S7	L7	41 J7	S7	M7	
M8	V8	V8	L8	15 M8 FÉRIÉ	S8	L8	28 J8	D8	M8	V8	D8	M8	
M9	S9	S9	M9	J9	D9	M9	V9	L9	37 M9	S9	L9	50 J9	
J10	D10	D10	M10	V10	L10 FÉRIÉ 24	M10	S10	M10	J10	D10	M10	V10	
V11	L11	07 L11	11 J11	S11	M11	J11	D11	M11	V11	L11 FÉRIÉ 46	M11	S11	
S12	M12	M12	V12	D12	M12	V12	L12	33 J12	S12	M12	J12	D12	
D13	M13	M13	S13	L13	20 J13	S13	M13	V13	D13	M13	V13	L13	03
L14	03 J14	J14	D14	M14	V14	D14	M14	S14	L14	42 J14	S14	M14	
M15	V15	V15	L15	16 M15	S15	L15	29 J15 FÉRIÉ	D15	M15	V15	D15	M15	
M16	S16	S16	M16	J16	D16	M16	V16	L16	38 M16	S16	L16	51 J16	
J17	D17	D17	M17	V17	L17	25 M17	S17	M17	J17	D17	M17	V17	
V18	L18	08 L18	12 J18	S18	M18	J18	D18	M18	V18	L18	47 M18	S18	
S19	M19	M19	V19	D19	M19	V19	L19	34 J19	S19	M19	J19	D19	
D20	M20	M20	S20	L20	21 J20	S20	M20	V20	D20	M20	V20	L20	04
L21	04 J21	J21	D21	M21	V21	D21	M21	S21	L21	43 J21	S21	M21	
M22	V22	V22	L22 FÉRIÉ 17	M22	S22	L22	30 J22	D22	M22	V22	D22	M22	
M23	S23	S23	M23	J23	D23	M23	V23	L23	39 M23	S23	L23	52 J23	
J24	D24	D24	M24	V24	L24	26 M24	S24	M24	J24	D24	M24	V24	
V25	L25	09 L25	13 J25	S25	M25	J25	D25	M25	V25	48 M25 FÉRIÉ	S25	M25	
S26	M26	M26	V26	D26	M26	V26	L26	35 J26	S26	M26	J26	D26	
D27	M27	M27	S27	L27	22 J27	S27	M27	V27	D27	M27	V27	L27	05
L28	05 J28	J28	D28	M28	V28	D28	M28	S28	L28	44 J28	S28	M28	
M29	V29	V29	L29	18 M29	S29	L29	31 J29	D29	M29	V29	D29	M29	
M30	S30	S30	M30	J30 FÉRIÉ	D30	M30	V30	L30	40 M30	S30	L30	01 J30	
J31	D31	D31	V31	S31	M31	S31	M31	J31	D31	M31	V31	L31	



Depuis le 17 décembre, tous les petits aciers et aluminiums se trient aussi. Le recyclage évolue pour nous permettre de trier encore plus.

Dorénavant, tous les petits aciers et aluminiums se trient aussi : capsules de café ou de thé, bouchons à vis, collerettes, opercules, capsules de bouteilles et de canettes, tubes, blisters de médicaments, bougies chauffe-plat, coiffes et feuilles d'aluminium froissées (feuilles d'aluminium alimentaires, feuilles d'aluminium type chocolat, portions de fromage...).
Tous vont dans le sac jaune !

Emballages et papiers recyclables

Le tri a considérablement évolué. Les consignes sont aujourd'hui beaucoup plus simples. Tous les emballages et les papiers se trient. Les familles des plastiques et des aciers/aluminiums se sont élargies, ce qui fait reculer le poids des ordures ménagères et permet de viser les objectifs de recyclage et de préservation des ressources fixés au niveau national par la Loi sur la Transition Énergétique.

Dans les sacs jaunes :

Les **emballages** et les **papers** sont à jeter en vrac dans les sacs jaunes.

Nul besoin de nettoyer les emballages ayant contenu de la sauce, il suffit de les racler.

Pas besoin de déchirer les papiers, ni de compacter ou imbriquer les éléments.

- **barquettes** en plastique de beurre, de jambon, de sandwich, de gâteaux, d'œufs...



- **pots et boîtes** plastiques de glace, de chocolat en poudre, de rilette, de gel coiffant, de yaourt, de crème de beauté...



- **sacs et sachets** plastiques de chips, de café, de salade, de pain de mie, de céréales, surgelés...



- **films de prospectus**, d'emballage des packs d'eau, de rouleaux essuie-tout...



- **bouteilles** et flacons plastique d'eau, de jus de fruits, de sodas, d'huile, de sauce, de gels douche, de shampoing, de lessive, de produits ménagers vides...



- **catalogues**, cahiers, livres, journaux, magazines, enveloppes, papiers...

- **boîtes en carton** et cartonnettes de yaourt, de gâteaux, d'œufs, de dentifrice...

- **briques de lait**, de soupe, de jus de fruits...



- **boîtes de conserve** de légume, de thon, de thé, bidons de sirop, barquettes de plats surgelés, canettes de sodas...

- **aérosols** métalliques de laque, déodorants, bombe de chantilly...



- **petits aciers et aluminiums** : capsules de café/thé, capsules de bouteilles et canettes, blisters de médicament, tubes, collerettes, bouchons à vis, coiffes et feuilles d'aluminium, bougies chauffe-plat...

Point vert...

Le point vert composé de deux flèches entrelacées signifie que le fabricant de l'emballage s'est acquitté d'une taxe en vue du recyclage de ce futur déchet. Ce logo et les pictogrammes de tri développés par certaines enseignes n'indiquent pas avec assurance que l'emballage doit être jeté dans les sacs jaunes. Il est préférable de suivre les consignes de Calitom correspondant aux capacités du centre de tri.

Dans les sacs noirs

Les **objets en plastique** qui **ne sont pas des emballages** doivent continuer à être jetés dans les sacs noirs ainsi que lingettes, couches, vaisselle cassée, papiers et cartons souillés...

Triés en Charente

Les sacs jaunes triés en Charente sont acheminés vers le centre de tri départemental Atrion situé à Mornac où les emballages sont séparés, préparés puis expédiés vers des centres de recyclage.



Travaux

Rond-Point de l'Abaca

Pour faciliter l'accès à l'Abaca et pour des raisons de sécurité, l'Etat a demandé, lors de l'attribution du permis de construire de l'Espace culturel, la construction d'un rond-point. Cela a nécessité l'acquisition à quatre propriétaires, par la commune, des terrains nécessaires pour que le rond-point soit construit dans l'axe de la route. Les murs d'enceinte de deux maisons ont été reconstruits par les services techniques de la commune. Le département et la commune ont retenu les entreprises pour des travaux qui ont débuté le 27 août et se sont achevés le 15 novembre. Il reste l'éclairage public qui doit être mis en place par le SDEG (Service Départemental d'Électricité et de Gaz) de la Charente.



Travaux de remise en état du Pont de fer

Fermé pour des raisons de sécurité, le pont situé entre Cherves et Saint-Sulpice de Cognac a été construit en 1896 et servait à l'époque à la voie ferrée des Chemins de Fer Départementaux (CFD) reliant Saint-Jean d'Angély à Cognac jusqu'à sa fermeture en 1949 (Anguiane sep-oct 1976).

Cette partie a été rapidement désaffectée et aucun entretien sur cette structure Eiffel n'a été entrepris au fil des années.

La structure s'est dégradée avec le temps. Par ailleurs, il a été constaté l'enlèvement des câbles après les avoir sectionnés, les poutrelles, les raidisseurs déformés, rouillés, les planches du tablier du pont remplacées ont été volées...

Le chantier d'insertion la Clé de Voûte de l'Agglomération de Grand Cognac a été retenu pour ces travaux qui ont débuté lundi 19 novembre.

Une passerelle a été installée, elle permet aux employés de traverser le canal de l'Antenne. Des étais ont été mis de chaque côté du pont pour y accrocher des passerelles permettant l'accès sous le pont pour pouvoir travailler en toute sécurité avec l'enlèvement des raidisseurs non efficaces et leur remplacement, l'enlèvement de la rouille, l'application de produits bio pour la protection du fer et un anti-rouille peinture. Puis le tablier sera remis en état.



Travaux de voirie à Orlut

Dans le cadre du programme de voirie annuel, la commune a acté la réfection des trottoirs allant du carrefour de la route de Cognac jusqu'à la route de la Lagune. Les trottoirs ont été traités, en majeure partie, en béton lavé, les entrées des propriétés en bitume.

Ces travaux permettent d'assurer la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite et dans un cadre plus général, de limiter l'entretien de ces espaces qui, faut-il le rappeler, **doit être effectué par les propriétaires « au droit de leur propriété »**. Dans ce cadre, il s'agit d'un entretien dit « courant » avec arrachage de l'herbe qui pousse dans les interstices, déneigement, si nécessaire, balayage. Le gros entretien, notamment la rénovation, est du domaine communal.

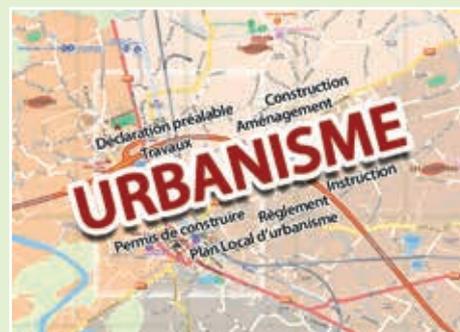
La place où se déroule la frairie annuelle a été traitée en tri-couche rouge.



URBANISME

TRAVAUX : autorisations et contrôles

Nous vous rappelons que la réalisation de travaux est soumise à demande d'autorisation d'urbanisme. Elle permet à la mairie de vérifier que le projet de travaux respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur et de conserver un paysage immobilier harmonieux.



AUTORISATIONS

Selon le type de travaux, vous devez déposer **une déclaration préalable** ou **un permis de construire**.

- D'une manière générale, **une déclaration préalable** concerne la réalisation d'aménagement de faible importance. Elle peut concerner :
 - des travaux sur une maison ou une annexe (garage, véranda... jusqu'à 20m²),
 - création / changement de porte, fenêtre, toiture,
 - construction d'un mur, d'une clôture,
 - construction d'une piscine (superficie inférieure à 100m²),
 - ravalement de façade.
- **Un permis de construire** sera demandé en cas de :
 - construction d'une maison,
 - construction d'un abri de jardin,
 - construction d'une piscine,
 - agrandissement d'une maison ou d'une annexe (au-delà de 20m²),
 - changement de destination d'une pièce ou d'un bâtiment avec des modifications sur la structure porteuse ou la façade de la construction.



Les formulaires peuvent être retirés en mairie ou téléchargés sur le site service-public.fr.

Le service urbanisme de la mairie est à votre disposition pour tout renseignement.



CONTROLES

Les **travaux terminés**, la mairie **effectue des contrôles de conformité** et délivre un certificat de conformité.

Mais trop souvent, nous constatons que **les travaux réalisés ne correspondent pas aux travaux déclarés**. Beaucoup pensent que se soustraire aux règles d'urbanisme est sans conséquence.

Pourtant, cela expose à deux risques majeurs :

- La mairie ne délivrera pas le certificat de conformité. Or, ce document est demandé par les notaires notamment en cas de vente du bien.
- La mairie dresse un procès-verbal de non-conformité et peut demander la démolition de la construction non conforme ou le changement des matériaux non-conformes (tuiles, fenêtres, porte...) et la mise aux normes tel que stipulé dans l'arrêté délivré.

Selon les zones, le PLU de la commune de Cherves-Richemont liste les couleurs autorisées pour les façades. Par exemple, les tons rosés dans les zones UA et UB (zone urbaine) sont interdits.



NON CONFORME

Les News de la médiathèque

Pas de temps mort à la médiathèque...

Du festival « Au fil du conte » en passant par l'exposition « Peau d'âne », la foire aux livres, la soirée pyjamas, mais aussi, l'opération « Images de sciences, sciences de l'image », les biblio cafés, les soirées jeux, le spectacle décentralisé de l'Avant Scène Cognac... pas le temps de s'ennuyer à la médiathèque. Il y en a eu pour tous les goûts et pour tous les âges au cours du second semestre 2018... Toutes ces animations, gratuites, ont nous l'espérons su vous combler.



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : 16h-18h
 Mercredi : 9h-12h/13h30-18h
 Vendredi : 14h-18h30
 Samedi : 9h-12h

Prix des lecteurs : lauréats 2018

Prix Littératures Européennes Cognac

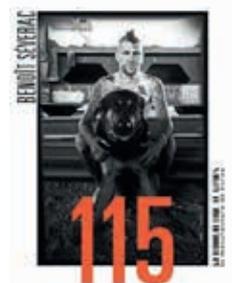
Parrainé par le Groupe Garandeau

Le lauréat 2018, disponible à la médiathèque, est : « *Le pays où les arbres n'ont pas d'ombre* » de Katrina Kalda. L'univers imaginé par Katrina Kalda, oppressant et désolé possède une grande force d'évocation et un charme puissant, instillant chez le lecteur un malaise et une fascination qui ne se dissipent pas.



Prix du roman noir des bibliothèques et des médiathèques

Le prix 2018 a été attribué à : « *115* » de Benoît Séverac, également disponible à la médiathèque. Entre polar et roman noir social, 115 nous fait alterner colère, tristesse, révolte. Un récit sans concession sur la misère : celle d'ici aujourd'hui, du monde impitoyable des personnes sans domicile, des femmes entrées illégalement en France, contraintes à se prostituer pour rembourser les passeurs...



Prix La Bulle des lecteurs 2018-2019

Le prix BD « La bulle des lecteurs » est organisé avec les bibliothèques de la Charente par le Service départemental de la lecture (SDL) et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (CIBDI).

Pour être membre de ce prix, il vous suffit de vous inscrire auprès de la médiathèque et de vous engager à lire les 6 BD sélectionnées, jusqu'au 29 mars prochain...



NOUS CONTACTER

Médiathèque Municipale
 1 impasse du vieux chêne — 16370 Cherves-Richemont
 05 45 83 70 40



mediatheque@cherves-richemont.fr
 mediatheque.cherves-richemont.fr

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE - JANVIER / JUIN 2019

Rock'n roll, vautours, environnement, recyclage, sécurité routière, ciel..., contes, jeux, littérature, illustration...
Autant de thématiques qui nous l'espérons sauront vous réunir et vous combler...

- ◆ Vendredi 11 janvier - 18h/22h
- ◆ Samedi 12 janvier - 10h
- ◆ Samedi 19 janvier - 18h/23h
- ◆ Mercredi 6 février - 10h
- ◆ Vendredi 8 février - 18h/22h
- ◆ Samedi 9 février - 10h
- ◆ Du 12 au 25 février
- ◆ Vendredi 8 mars - 18h/22h
- ◆ Samedi 9 mars - 10h
- ◆ Samedi 23 mars - 10h
- ◆ Samedi 30 mars - 10h
- ◆ Mercredi 30 avril - 14h
- ◆ Vendredi 12 avril - 18h/22h
- ◆ Samedi 13 avril - 10h
- ◆ Du 16 avril au 4 mai
- ◆ Vendredi 19 avril - 10h30 et 14h30
- ◆ Du 7 au 25 mai
- ◆ Samedi 11 mai - 10h
- ◆ Samedi 18 mai - 14h/18h

Soirée Jeux de société pour toute la famille

Biblio Café

La nuit de la lecture - Blind test musical, pique-nique partagé, cours et pratique danse rock'n roll

Atelier créatif familial avec Isabelle SIMLER - Auteure/illustratrice jeunesse

Soirée Jeux de société pour toute la famille

Biblio Café : rencontre avec Laurent QUEYSSI, auteur BD

Exposition photo « Paysages de la vallée de l'Antenne » (concours photo ANLP)

Soirée Jeux de société pour toute la famille

Biblio Café

Atelier Charente Nature : Fabriquer ses propres produits d'entretien

Atelier Charente Nature : Fabriquer ses propres produits cosmétiques

Atelier brico-récup

Soirée Jeux de société pour toute la famille

Biblio Café

Exposition La science se livre : « L'homme et l'animal »

Atelier « Vol de jour, fauconnerie itinérante et sensibilisation à la biodiversité »

Exposition : « Quand les nuages rejoignent la mer »

Biblio Café

Fête mondiale du jeu

Mercredi 6 février - 10h

Atelier créatif familial avec Isabelle SIMLER, auteure illustratrice

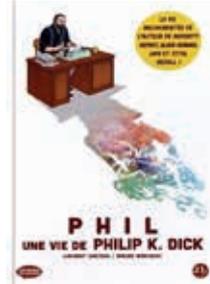


Dans le cadre du festival « Et derrière le livre », l'auteure-illustratrice **Isabelle SIMLER** animera, à la médiathèque, un atelier créatif familial (à partir de 5 ans et sans limite d'âge...).

Inscription au 05 45 83 70 40

Samedi 9 mars - 10h30

Biblio-café : Rencontre avec Laurent QUEYSSI, auteur BD

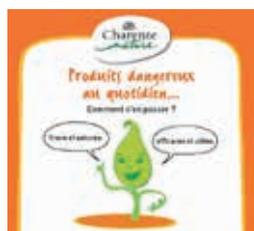


Dans le cadre de « La bulle des lecteurs, » nous aurons le plaisir de recevoir Laurent QUEYSSI lors de notre biblio-café du 9 mars prochain.

Cette rencontre sera animée par la Cité internationale de la bande dessinée et par le Service départemental de la lecture.



Exposition du 12 au 25 février



Atelier : Samedi 23 mars



Atelier : Samedi 30 mars

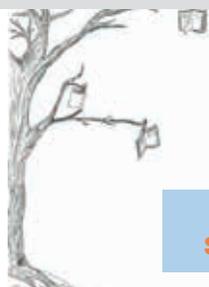


Atelier Fauconnerie
Vendredi 19 avril

L'ARBRE A CONTES

LES P'TITES Z'HISTOIRES DU VENDREDI

DES BOUTS D'CHOUX ET DES CONTES



Vendredi 8 février
Vendredi 15 mars
Vendredi 5 avril
Vendredi 10 mai
Vendredi 14 juin

Samedi 9 février
Samedi 16 mars
Samedi 6 avril
Samedi 11 mai
Samedi 15 juin



Séance du vendredi réservée aux assistantes maternelles
Séance du samedi pour tous les bouts d'choux (0-5 ans) et leurs parents

Des histoires à écouter sans modération une fois par mois

Portail Associatif : Un nouveau souffle ?



Un peu à l'image de certaines enseignes, le Portail Associatif pourrait avoir plusieurs dates anniversaires. Celle de sa gestation, celle de sa phase test ou celle de son réel lancement sous sa forme technique actuelle. C'est cette dernière qui semble la plus sérieuse et c'est donc **le 25 janvier 2019 qu'il soufflera sa dixième bougie.**

2018/2019 est une période charnière pour le portail. En effet celui-ci a traversé un épisode technique difficile pour des problèmes de compatibilité entre le support et l'hébergeur. Cela se traduisait par une impossibilité de traiter l'image au niveau gestion (sans que cela ne se traduise à la lecture du site). Il a fallu un certain temps et de multiples échanges entre les différents partis pour aboutir à une solution... qui impose de refondre les espaces dédiés à chaque association (sans perdre l'historique). De plus la RGPD (voir autre article dédié dans ce bulletin) place le Portail dans une situation ambiguë (qui plus est pour une action totalement privée et bénévole). Il va falloir que chaque président(e) accepte la collecte de données limitée au strict minimum pour pouvoir administrer en autonomie son espace mais aussi qu'il s'assure par lui-même du bon vouloir des personnes concernées pour la mise en ligne d'informations comme la composition d'un bureau, un numéro de téléphone, de contact ou une adresse mail.

Si le Portail Associatif veut conserver sa notion de « dépose, modification et retrait autonome de l'information » par l'entité concernée, cela ne pourra passer que par **une acceptation de ces conditions** sur l'usage de données privées.

Pour les associations qui n'accepteraient pas, le Portail Associatif redirigera l'espace internet directement vers le site de l'association si elle en a un (ou page ©Facebook). Pour les autres, nous essaierons de communiquer au mieux avec a minima le calendrier, les affiches, éventuellement les horaires et les tarifs...

Merci à tous ceux qui viennent consulter le portail et ceux qui lui fournissent des informations et de l'aide.

Ce nouveau souffle devrait être opérationnel dans le premier trimestre.

Qui dit premier trimestre, dit nouvelle année et c'est donc le moment, pour le Portail Associatif, de vous faire part de tous ses vœux. Que 2019 soit pour vous une année sous le signe de la sérénité.

Club de l'Amitié et de l'Age d'Or

Le président et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019, principalement, santé, joie et bonheur.



Le club de l'amitié et de l'âge d'or de Cherves-Richemont vient de fêter ses 40 ans, lors de son banquet annuel du 14 octobre 2018. Depuis plusieurs années, notre amicale se porte bien en comptant pour l'année 2018, 94 adhérents dans une fourchette d'âge de 62 à 94 ans.

Notre club a comme principal but de favoriser les rencontres des personnes du 3^{ème} âge de notre commune, dans un climat d'amitié et d'entraide.

Pour ce faire, les membres du conseil d'administration (C.A.) organisent dans la salle de la médiathèque, tous les jeudis de 14h à 18h, des après-midi récréatives, agrémentées d'un petit goûter, en pratiquant des jeux de société (belote, rami, tarot, Scrabble, tri domino...).



Notre association dispose aussi d'une section marche, elle se réunit tous les mardis et vendredis à 14h pour une balade d'une heure trente environ, si le temps le permet et suivant le programme établi à l'avance.

Egalement chaque année le C.A. organise quatre repas, son banquet annuel à la salle des fêtes et une à deux sorties en autocar.

Si vous voulez rompre un peu votre solitude et profiter de notre amicale, n'hésitez pas à nous contacter. La cotisation annuelle reste fixée à 20 €.

Pour tout renseignement :

Gilles CHAPUT

17, avenue Jean Monnet

16370 CHERVES-RICHEMONT

Tél : 05 45 81 73 11 ou 06 88 31 41 43

ADMR

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DES HABITANTS DE LA COMMUNE

Notre association qui a été créée par les Communes de Cognac Nord il y a plus de 35 ans assure des services d'accompagnement social auprès des personnes et notamment des plus âgées.

Cet accompagnement comprend accueil, aide à la constitution des dossiers, réalisation des devis, contrat de prestations, visites à domicile, suivi de l'intervention et actions de prévention.

Toutes les études sur le vieillissement montre que la relation sociale est un facteur essentiel pour assurer une qualité de vie à nos seniors. C'est dans cet objectif que nous avons mis en place des ateliers de rencontre centrés sur la convivialité. Ces ateliers accueillent des usagers de l'ADMR mais sont aussi ouverts aux personnes âgées, isolées, de la commune.



Tous les services assurés par notre association se réalisent grâce à la municipalité qui met à notre disposition les bureaux et salles nécessaires à notre fonctionnement et aux bénévoles.

Nous remercions la municipalité pour son soutien moral et financier.

Bureau : 1^{er} étage de la Mairie

Entrée côté parking (passerelle handicapés)

Permanences bénévoles : Lundi 14h / 17h

Mercredi 9h30 / 12h, Jeudi : 14h / 16h30

Permanence de l'Agent Administratif de la Maison de Territoire de Cognac : Nolwenn,

Jeudi : 9h15 / 12h30 et 13h30 / 16h30

Accueil secrétariat : Laure

du mardi au vendredi de 8h30 à 12h



L'ÉQUIPE DE BENEVOLES DE LA COMMUNE

Notre commune peut compter sur une équipe de douze bénévoles, qui grâce à une secrétaire à mi-temps, Laure DUPUY, assure le fonctionnement de notre association :

- le suivi des salariées (recrutement, entretien, gestion),
- le suivi des usagers (accueil, dossiers, contrats, animation,)

Les bénévoles jouent un rôle important dans la relation avec les usagers : la proximité, l'engagement dans la vie locale, la connaissance du secteur social sont des atouts pour réussir les actions d'accompagnement des personnes à domicile.

La communication très importante entre usagers, salariées, bénévoles et la fédération est assurée par le secrétariat qui joue un rôle essentiel.

Coordonnées et Permanences:

2, Place du Champ de Foire

CS 20009 CHERVES-RICHEMONT

16121 COGNAC Cedex

Accueil téléphonique 7 jours / 7 au :

05 45 83 29 47

chervesrichemont@cherves.fede16.admr.org



Richemont Loisirs Culture

Ensemble depuis 18 ans, l'amitié est pour nous le bien le plus précieux.

Nous venons vous présenter pour cette nouvelle année nos vœux, et soyez toutes et tous très heureux.

Nos activités sont les suivantes :

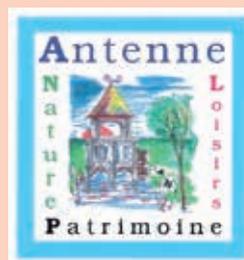
- **Randonnées pédestres** tous les lundis à 14h (environ 7km) sur les sites de Richemont, Cherves, ou le long de la Charente
- **Cinéma** le lundi après-midi en remplacement de la randonnée si mauvais temps.
- **Barbecue** tous les deux mois dans les locaux de l'association et partie de pétanque.
- **Sorties** restaurant, sorties bateau sur la Charente, etc...

Nous tenons également une permanence dans les locaux de l'Association à l'ancienne école de Richemont, Place James Hennessy **tous les mercredis de 15h à 17h30**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente **Françoise KANCELLARY** : tél 05 45 83 12 33



Antenne Nature Loisirs Patrimoine



L'ANLP a pour but de Connaître, Partager et Préserver la vallée de l'Antenne et le patrimoine naturel, bâti et culturel de ses quarante-cinq communes.

Parmi ses activités menées en ateliers thématiques, l'inventaire des « trésors » cachés de la vallée, le service questions-réponses, l'édition de dépliants gratuits disponibles en offices de tourisme : *Protégeons les orchidées, Protégeons les papillons, Protégeons les arbres, les Mares, les Chemins ruraux, Respectons la Rivière*, la conception de sentiers patrimoine, le dégagement-nettoyage de vieux lavoirs et de ponts anciens.

Mais aussi la publication de Livrets d'ANLP, souvent après une exposition à la médiathèque. Ainsi ont vu le jour *Le Chanvre dans tous ses états* en 2011, *Sources, Fontaines et Lavoirs* en 2012, *Moulins à eau* en 2013, *Cuisine et vie paysanne* en 2014, *Arbres remarquables, bois et forêts* en 2015 et cette année *Coiffes et Costumes en vallée de l'Antenne au XIX et début du XXè siècle*. Bientôt *Pigeonniers et pigeons* et *Les Plantes sauvages*.

Pour nous contacter,

passer par le site : www.valleedelantenne.info

Comité des Fêtes d'Orlut

Le **Comité des Fêtes d'Orlut** est une association née il y a des décennies. De mémoire d'anciens, **la frairie daterait de 1910** : une véritable Institution ! Notre raison d'être est de faire perdurer les traditions, d'organiser des manifestations, d'animer nos villages, avec le souci de divertir, de faire découvrir et de partager les plaisirs avec les populations. **La frairie** est une tradition d'antan, puisqu'elle existe depuis bien longtemps, et c'est la seule fête foraine de notre commune : **le week-end de Pâques** est une institution à Orlut.

- Manèges, brocante, course cycliste, et cette année une Banda !...
- Aussi depuis des années, notre traditionnel Brin d'Aillet du 1^{er} Mai ! Casse-croûte du matin gratuit et un repas à midi avec participation.

Une nouvelle manifestation est née en 2016 :

- Randonnées pédestres et VTT

C'est un moment de « sport », d'activité, de plaisirs, mais surtout de découverte, car nous parcourons les environs de Cherves, les vallons de l'Antenne et les belles propriétés. Aussi, par là-même nous mettons en valeur des endroits oubliés. C'est beaucoup de travail mais un réel plaisir de faire revivre ces lieux. Enfin, c'est un « partage » de notre patrimoine puisque l'année passée, 703 personnes ont pu apprécier notre belle région. **Un Grand Merci aux propriétaires** qui nous « ouvrent leur porte » pour cette belle journée !

Cette année 2019, le dimanche 7 juillet, aura lieu la 4^{ème} édition de notre randonnée :

La Rando Val'd'Antenne

- **La journée Téléthon** : « on tire » les bois

Dans une vigne du Pays Bas, c'est la rencontre d'une équipe, un travail en commun où tout le monde peut participer. Dans la joie et la bonne humeur, la vigne est dépouillée de ses sarments...et le fruit de notre travail est redonné à l'organisme du Téléthon. A midi, les participants peuvent se restaurer avec le comité des Fêtes.

Le Comité des Fêtes sera heureux de vous recevoir, lors de ces journées festives et de rencontres amicales...

Aussi, nous vous invitons à venir partager ces moments avec nous...

Notre devise, dans ce monde parfois difficile et divisé :

Plaisir, partage et bonheur simple d'être ensemble !...

Un grand Merci à tous ceux qui nous aident et nous soutiennent .

Le Comité



Gospel en Borderies



Le chœur **Gospel en Borderies** accueille des nouveaux choristes tout au long de l'année, pourvu que vous soyez motivés pour chanter ce répertoire au swing affirmé !

Au menu de l'année : quelques concerts, des animations de mariages, de messes, de cultes protestants.

Les répétitions ont lieu **chaque jeudi soir de 19h à 21h, 12 route de la Groie, à Cherves-Richemont.**



Les Anciens Combattants de Cherves-Richemont

Il est de notre devoir de perpétuer la mémoire des faits d'armes des grands hommes, des combattants et le sacrifice des victimes civiles ou militaires des guerres.

Nous organiserons cette année encore les commémorations du :

19 mars, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ;

8 mai, commémoration de la victoire du 8 mai 1945 de la seconde guerre mondiale ;

et 11 novembre, commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage rendu à tous les morts pour la France.

Nous tenons d'ailleurs à remercier les nombreuses personnes présentes, jeunes et moins jeunes, pour la commémoration du 11 novembre dernier.



Maison Familiale Rurale

L'**Institut de Richemont** bénéficie de 50 ans d'existence, de partenariats, de pratiques pédagogiques qui lui ont permis d'affiner sa pédagogie de l'alternance développée depuis plus de 80 ans par le réseau des Maisons Familiales et Rurales auquel L'Institut de Richemont est adhérent. L'Institut de Richemont c'est 18 000 diplômés en formation initiale et 2 500 stagiaires de la formation continue qui irriguent le monde de l'Agriculture, de la Vigne et du Vin sans oublier celui du travail social. Solidement ancré aux territoires Charentais et Aquitain, l'Institut de Richemont accueille cette année 181 étudiants en formation continue, 113 apprentis et 75 professionnels en formation continue.



Au cœur de la Région du Cognac, l'Institut de Richemont offre aux étudiants un cadre de vie idéal au plus proche des entreprises. Situé à 1h15 de Bordeaux et à proximité de l'Agglomération de Cognac, le site bénéficie de plus de 5 400 m² d'infrastructures, dotées de plateaux techniques et des nouvelles technologies optimisant les conditions d'apprentissage et répondant aux exigences de nos partenaires professionnels.



Les membres du personnel pédagogique, d'animation, de la vie résidentielle et administrative au service des étudiants, apporte un accompagnement personnalisé, gage de réussite. Toutes nos formations par alternance permettent d'être au plus proche du monde professionnel. Le suivi et l'accompagnement vers l'emploi et sa pérennité sont notre priorité : 90% de nos diplômés sont recrutés dans l'année qui suit leur sortie de l'Institut.

L'Institut de Richemont, c'est 100 % Gagnant !

*Yannick LAURENT
Directeur de l'Institut de Richemont*

Société de Chasse

La **Société de Chasse de Cherves-Richemont** constituée d'un président Mr Vignaud Christian, d'un premier vice-président Mr Vignaud Didier, d'un second vice-président Mr Gandaubert Emilien, d'un trésorier Mr Sicot Thierry, d'un trésorier adjoint Melle Macouin Anaïs et d'un secrétaire Mr Peyré Matthieu et secrétaire adjoint Mr Ducloux Philippe, constate une nette augmentation en nombre de cartes (197 cartes) cette saison.



La Société de Chasse tient à **remercier l'ensemble des propriétaires de la commune** de mettre à disposition leurs biens afin de pratiquer notre loisir, la chasse, et ainsi de réguler les dégâts occasionnés par le gibier (sangliers, chevreuils, renards).

La Société de Chasse participe au **Téléthon** tous les ans en organisant un repas le vendredi soir dont les bénéfices sont reversés à celui-ci (600 €). Cette année, le repas a été concocté et servi par l'ensemble du bureau et de ses membres (environ 120 personnes au repas).



Elle organise des animations dans notre commune en proposant un **banquet de chasse le 8 février 2019**, réalisé par le traiteur Les Rois Gourmets et son traditionnel **repas champêtre le 07 juillet 2019**, cuisiné par notre équipe de bénévoles.

La Société de Chasse vous souhaite une bonne année !



Gym Club de Cherves-Richemont

Notre association toujours présente, dynamique et sympathique, compte 37 adhérents, dont 4 hommes et 1 adolescente. Les cours sont adaptés pour tous les niveaux. Notre animatrice Sophie est arrivée l'an passé et a déjà conquis tous les adhérents, on ne peut plus s'en passer. Les cours peuvent être fréquentés dès 16 ans.

Notre activité se déroule de la façon suivante:

- **mardi de 18h45 à 19h45** : renforcement musculaire, HIIT (High-Intensity Interval Training), circuit training, moment cours cardiovasculaire avec step ou LIA (Low Impact Aérobic)
- **mercredi de 9h à 10h** : gym douce, Pilates, gym tonique ou stretching
- **jeudi de 18h45 à 19h45** : renforcement musculaire, HIIT (High-Intensity Interval Training) ou circuit training

Nos projets :

- Rando / Galette, le **samedi 26 janvier 2019**
- Tombola, le **jeudi 13 juin 2019**
- Repas de fin d'année au mois de **juin**.

Contact : Alison THOMAS – 06 62 70 45 35



TEAM QUINS QUINS

77 adhérents au 31/12/2018, pour sa deuxième saison.

Présents sur plusieurs trails dans la région et de nombreux podiums. Une association où la **convivialité est son mot d'ordre !**

Organisation le **19 Mai 2019** de notre 1^{er} Trail « **GRAND TRAIL DE LA FOLLE BLANCHE** », 2 distances 11km et 21km sur la commune de Cherves-Richemont et ses alentours.

Nous tenons à **remercier nos partenaires** qui nous ont fait confiance pour 2018 et qui nous soutiennent une nouvelle fois pour 2019.

Pour plus de renseignements, RDV sur le **stade de Cherves** aux horaires d'entraînement ou sur notre site internet

<http://www.w.teamouinsouins.com/> ou sur notre page facebook



SPORT**TEAM BVT RACING**

Mr Bruno TOFFANO
5, route de Matha
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.18.12
bruno.toffano@wanadoo.fr

CLUB DE TENNIS

Mr Jean-Louis COLAS
Contact : Mr Claude ROY
16, rue du Franc Pineau
05.45.81.28.71

GYM-CLUB

Contact : Alison THOMAS
Place du Champ de Foire
16370 Cherves-Richemont
06.62.70.45.35
gymclub.chervesrichemont@gmail.com

LES ECURIES DE BOUSSAC

Mr Laurent CHARVIN
Boussac
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.15.10
cecognac@gmail.com

COGNAC JET CLUB

Mr Fabrice CHARLOIS
6, impasse des Oiseaux
17770 Le Seure
06.63.40.58.47
hydrofab@hotmail.fr

RACING CLUB DE CHERVES

Mr Willy TRIC
8 chemin Jette feu
16130 Salles d'Angles
willytricjerome@orange.fr

ZUMB'N CHERVES

Mr Lionel SUIRE
10 rue de la Coudraye
16370 Mesnac
06.63.42.36.25
zumbncherves@orange.fr

BALL TRAP DE COGNAC

Mr Jean-Marc CLEMENT
21, rue du Fief des Thors
16130 Genté
05.45.82.43.69/06.23.72.65.43
jm59.clement@gmail.com

SHINZEN KARATÉ SHOTOKAN

M. Arnaud LEROYER
Le Roseau
16370 Cherves-Richemont
07.68.35.56.55
leroyer.arnaud@club-internet.fr

TEAM QUINS QUINS

(TRAIL RUNNING)
M. Damien PAGEAUD
Secrétaire : Laurent ARRAMY
6 rue des Capucines
16370 Cherves-Richemont
07.78.54.17.49
contact@teamouinsouins.com

LES ETOILES CHERVOISES

Mme Véronique BAUDRIT
8, allée Berthe Sylva
16370 Cherves-Richemont
06.34.72.81.34
davidboucherie@orange.fr

LES SABOTS VERTS

Mr Jean-Marc CARTRON
Rue des Carriers
16370 Cherves-Richemont
jmcartron@outlook.com

LOISIRS**CLUB DE L'AMITIE ET DE L'AGE D'OR**

M. Gilles CHAPUT
17, avenue Jean Monnet
16370 Cherves-Richemont
05 45 81 73 11
gilleschaput@orange.fr

RICHEMONT LOISIRS CULTURE

Mme Françoise KANCELLARY
Route de l'Epine
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.12.33
h.kancellary@free.fr

COMITE DES FETES D'ORLUT

Mme Agnès PAIRAULT
Rue Grande
16370 CHERVES-RICHEMONT
06.50.48.15.54
apero17@hotmail.fr

ADRENA'ZIK

Mr JC DE LAFOND
Place du Champ de Foire
16370 CHERVES-RICHEMONT
06.66.50.34.68
jc-adrenazik@orange.fr

ECOLES**APE DES ECOLES PUBLIQUES**

M. Tony TOUALBIA
6 rue de l'Ormeau
16370 Cherves-Richemont
05.45.35.84.02
toualbia-tony@orange.fr

C.I.P.A.I

Mr Alain RIFFAUD
Place du Champ de Foire
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.25.69

APEL DE SAINTE EUSTELLE

Mme Caroline TEXIER
2, rue des Deux Cantons
16100 Louzac-Saint-André
06.28.05.15.83
caroline.texier@club-internet.fr

IREO DES CHARENTES

M. Yannick LAURENT
12, route de l'Ancien Séminaire
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.16.49
mfr.richemont@mfr.asso.fr

O.G.E.C

Mr Jean-Paul AUGÉYROLLE
9, place de l'Église
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.28.53

SOLIDARITE**AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL**

Mr Jean-Louis ROUQUAYROL
Place du Champ de Foire
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.29.47
chervesrichemont@cherves.fede16.admr.org

ANCIENS COMBATTANTS DE CHERVES

Mr Bernard GANDILHON
22, avenue Jean Monnet
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.27.64
marietherese.gandilhon@gmail.com

ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES**LES GARS DAU PAYS BAS**

Mr Michel BUJARD
La Biche
16370 Cherves-Richemont
05.45.82.39.50
lesgarsdaupaysbas@gmail.com

PORTAIL ASSOCIATIF

Mr Bruno LANAUD
43, avenue Jean Monnet
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.18.62
lanaud.bruno@wanadoo.fr

LES AMIS DU SITE DE RICHEMONT

Mme Irène ARMAND ou Mr Jean-Pierre ANFRAY
La Billarderie / Route de la Commanderie
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.16.70 / 06.13.22.14.45
lapommerai16@aol.com

COMITE DE JUMELAGE

Mr Thierry SICOT
3, rue des Mésanges
16370 Cherves-Richemont
sicot32@gmail.com
Mme Nathalie HAMON
Place du Champ de Foire
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.25.69

GOSPEL EN BORDERIES

Mme Quitterie FOUQUET
Contact : Marie-Françoise MONTCOURT
2, Place du Champ de Foire
16370 Cherves-Richemont
06.81.80.67.88 / 05.45.35.04.73
montcourt.jpmpf@gmail.com

NATURE ET ENVIRONNEMENT**SOCIETE DE CHASSE**

Mr Christian VIGNAUD
33 avenue de Barbezieux
16100 Chateaubernard
05.45.82.45.09
vignaud.florence@wanadoo.fr

LA TRUITE CHAMPBLANCAISE

Mr Jérôme ETOURNEAU
5 rue du Maine
16370 Saint Sulpice de Cognac
07.71.27.91.07

PECHE GARANDEAU

Mr Frédéric DURIEUX
6 chez Saulnier
16100 LOUZAC-SAINT-ANDRE
05.45.35.17.03 / 06.25.72.04.54
Fred-ass-garandeaupêche@laposte.net

CONSERVATOIRE DU VIGNOBLE CHARENTAIS

Mr Lilian JOUSSON
Contact : Mr Sébastien JULLIARD
Iréo - Richemont
12, route de l'Ancien Séminaire
16370 Cherves-Richemont
05 45 83 86 44 / 07.61.05.16.37
sebastien.julliard@cvcharentes.fr

ANTENNE NATURE LOISIRS PATRIMOINE**LA SALAMANDRE**

Mr Michel ADAM
11, avenue de Cognac
16370 Cherves-Richemont
06.72.89.00.25
michel-adam@orange.fr

Le Téléthon 2018 a réuni de nombreuses associations qui n'ont pas ménagé leurs efforts.

Les activités proposées se sont déroulées entre le 25 novembre et le 8 décembre ; le programme était le suivant :

- **25 Novembre** : jumping canin au centre équestre avec les Cani'kazés
- **1^{er} Décembre** : tirage de bois organisé par le Comité des Fêtes d'Orlut
- **7 Décembre** : repas dansant proposé par la Société de Chasse
- **8 Décembre** : Le matin était dédié au sport avec course à pieds (Team Ouins Ouins), randonnée équestre (les Sabots Vert), marche nordique (M. Delbouys), VTT (Club Hennessy) et randonnée (M. Chardonnet). Tandis que l'après-midi était placé sous le signe de la détente avec tir et initiation au Bois d'Ouliat et à l'Abaca de 15h à 20h30 : tours de poneys (Centre équestre de Boussac,) vente d'objets fabriqués (les étoiles cherrovoises), jeux de société pour adultes et enfants (M. Baudry et la médiathèque de Cherves-Richemont), salon de thé et vente de gâteaux (club de gym), démonstrations en alternance : zumba adultes et enfants (Zumb'n Cherves), majorettes (Les Etoiles Cherrovoises), danses folkloriques (Les Gars d'au Pays Bas) puis concert (Gospel en Borderies), apéritif (municipalité) et un bal (adrena'Zik).



Merci à toutes les associations qui se sont mobilisées, au personnel technique et administratif qui a œuvré pour que cet événement se déroule dans les meilleures conditions possibles. Merci aussi à la boulangerie de St Sulpice qui a offert les viennoiseries le samedi matin et enfin, à vous qui avez participé aux différentes activités et à toutes les nombreuses personnes venues profiter de ce moment convivial à l'Abaca. Cet élan de solidarité a permis de récolter la somme de 4 958 € en faveur du Téléthon.

Commémoration du centenaire de la guerre 1914/1918 le dimanche 11 Novembre

Il y a un siècle, l'armistice était signé ; la France a perdu, dans la "Der des Ders", un million et demi de ses enfants, des vies fauchées en pleine jeunesse, des destins broyés, des gueules cassées ; il nous appartient, au fil du temps, de montrer notre gratitude.

Les cérémonies se sont déroulées en plusieurs temps sur la commune. Un premier rassemblement a eu lieu au **Monument aux Morts de Richemont**, avec la lecture des différents messages par Bernard Gandilhon, président des Anciens Combattants et celui du Président de la République par Nadia Varlez maire déléguée, en présence des élus et des habitants de la commune.

Dans un deuxième temps, **la messe était célébrée en l'église Saint-Vivien** et à 11 h les cloches sonnaient à la volée.

A l'issue, ce sont plus de 250 personnes recueillies au **Monument aux Morts, place du Champ de foire**, et en présence de nombreux enfants des écoles munis d'un fanion tricolore, qui ont relevé le sens de cette cérémonie émouvante laissant une empreinte mémorielle forte pour ces jeunes qui seront chargés de faire vivre ce devoir de mémoire pour se souvenir des événements tragiques que sont les guerres et leurs victimes, pour faire en sorte que ce type d'événement ne se reproduise plus.

Après la lecture des différents messages du président des Anciens Combattants et celui du Président de la République par le maire, Alain Riffaud, les élèves du groupe Weber-Garandeau ont chanté, puis les élèves de l'école Sainte-Eustelle ont lu des textes de la Grande Guerre avant une Marseillaise reprise par tous.

Avant le **moment convivial** offert par la mairie dans la salle multifonctions, les participants ont pu découvrir une **exposition préparée par les élèves** (CE et CM) de l'école Paul Garandeau portant sur cette guerre et réalisée à l'aide de documents, photos, médailles et objets divers autour de l'histoire de la commune, de ses habitants, la vie des Poilus sur les différents fronts (Somme, Verdun...).



Fête de Noël des écoles publiques

Afin de bien terminer le trimestre, **les élèves des écoles publiques, Jean-Marie Weber et Paul Garandeau**, ont investi l'Abaca à l'occasion du **marché de Noël le vendredi 21 décembre en soirée**. Chaque classe a proposé des fabrications au profit des écoles. A l'issue de la vente, les élèves de maternelle ont entonné des chants de Noël mimés et dansés. Les élèves du primaire leur ont succédé pour quatre chants traditionnels. Cette année encore près de cinq cents personnes ont pu assister au spectacle préparé par les écoles dans cette belle salle de l'Abaca.



Puis tous ont partagé un verre de l'amitié offert par l'association des parents d'élèves accompagné des gourmandises sucrées et salées apportées par les parents ou confectionnées par les élèves l'après-midi. En effet, l'école Paul Garandeau, dans le cadre du projet d'école, a ouvert ses classes aux parents qui souhaitaient se joindre à eux pour **des ateliers cuisine le vendredi après-midi**. En préparation du soir, parents, enseignants et élèves ont réalisé toasts, mendiants de chocolat, brochettes de bonbons ou de fruits. Tous ont été ravis de ces échanges.

Prochainement à l'ABACA

Venez découvrir les deux prochains spectacles qui clôtureront la saison de l'Abaca.

Dimanche 27 janvier à 16h

« L'école des magiciens » - Spectacle de magie avec Sébastien Morisset

Vous serez les élèves de Sébastien, professeur très étourdi et un peu farfelu : un magicien très fort, mais complètement loufoque. Vous allez apprendre ici vos premiers tours de magie et l'aidez à réaliser des trucs incroyables... Oui mais voilà, lors d'une expérience qui se passe mal, Sébastien perd la mémoire. Résultat, il a tout oublié, y compris qu'il est lui-même magicien...



Samedi 23 mars à 20h30

André Manoukian

« Apatride » - Concert Jazz en quintet accompagné de la chanteuse Audrey Kessedjian

C'est vers l'Orient festif de ses ancêtres qu'André Manoukian dirige son piano et son équipage cosmopolite : Tambours sacrés Iraniens, violoncelliste Turc, Shéhérazade Syrienne, duduk Arménien, rythmes « Alaturka » repoussent les frontières mentales pour dessiner les contours d'un Orient idéal.

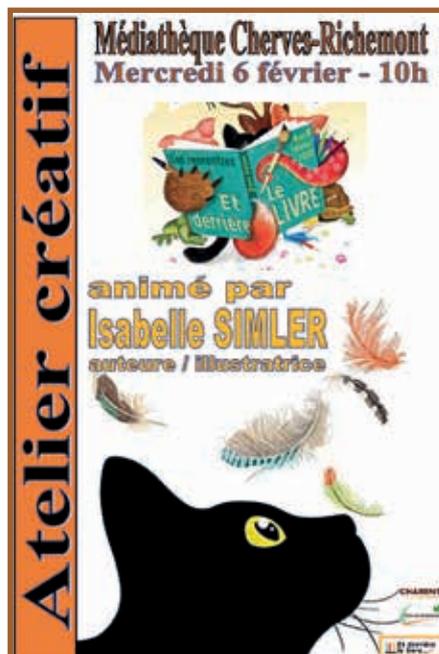
Vous pouvez acheter vos places à la mairie ou sur Ticketnet et ses points de ventes (Auchan, Cultura, Cora et E Leclerc).

Sans oublier deux représentations scolaires qui auront lieu le **Jeudi 14 mars**. Les écoles communales pourront profiter d'un spectacle offert par la municipalité.

Il y en aura pour tous les âges avec « **Bobine et flacon** » pour les écoles maternelles : « Chez Lucette », on trouve de tout. Des chansons dans les flacons, des comptines dans les bobines, des histoires dans les tiroirs, des acrobates dans les petites boîtes, des vocalises dans les valises... Ça trafique, ça vous pique ! Quelle sacrée boutique ! Un duo étonnant et poétique.



Et « **Thomas Farcy** » pour les élèves des écoles primaires : Prenez une marmite, plongez-y une carotte et un saucisson. Puis épluchez délicatement une banane tout en retenant vos larmes lors de l'éminçage de l'oignon. Mangez des choux en abondance et sacrifiez, pour l'honneur, une courgette. Bienvenue dans l'affaire Thomas Farcy !



FÉVRIER

Vendredi 1^{er} : Représentation théâtrale avec le Théâtre des Borderies à l'Abaca
Mercredi 6 : Atelier familial avec Isabelle Simler (auteure/illustratrice jeunesse)
Vendredi 8 : Soirée jeux, de 18h à 22h à la médiathèque
Samedi 9 : Banquet à la salle des fêtes de Cherves, organisé par la Société de Chasse de Cherves
Samedi 9 : Concours de belote à la salle multi-fonctions, organisé par l'APE des écoles publiques
Samedi 9 : Des Bouts D'choux et des Contes à la médiathèque
Samedi 9 : Biblio Café, 10h à la médiathèque
Du 12 au 25 : Exposition photos « Paysages de la vallée de l'Antenne » à la médiathèque

MARS

Vendredi 8 : Soirée jeux de 18h à 22h à la médiathèque
Samedi 9 : Biblio Café, 10h à la médiathèque
Samedi 9 : Zumba party à l'Abaca organisée par Zumb'n Cherves
Samedi 16 : Soirée à la salle des fêtes de Cherves, organisée par Adrena'Zik
Samedi 16 : Des Bouts D'choux et des Contes, 11h à la médiathèque
Mardi 19 : Commémoration organisée par les Anciens Combattants de Cherves-Richemont
Samedi 23 : Concert Jazz avec André Manoukian, 20h30 à l'Abaca
Samedi 23 : Atelier nature : fabriquer ses propres produits d'entretien à la médiathèque
Samedi 30 : Atelier nature : fabriquer ses propres produits cosmétiques à la médiathèque
Dimanche 31 : Repas des Aînés organisé par la municipalité

AVRIL

Mercredi 3 : Atelier brico-récup à la médiathèque
Samedi 6 : Des Bouts D'choux et des Contes, 11h à la médiathèque
Dimanche 7 : Après-midi jeux à la salle des fêtes de Cherves, organisé par l'APE des écoles publiques
Vendredi 12 : Soirée jeux de 18h à 22h à la médiathèque
Samedi 13 : Biblio Café, 10h à la médiathèque
Du 16 avril au 4 mai : Exposition La science se livre : « L'Homme et l'animal »
Vendredi 19 : Atelier « Vol de jour, Fauconnerie itinérante et sensibilisation à la biodiversité »
Samedi 20 : Soirée à la salle des fêtes de Cherves, organisée par Adrena'Zik
Les 20, 21 et 22 avril : Frairie à Orlut organisée par le comité des fêtes d'Orlut
Dimanche 28 : Brocante place du Champ de Foire, organisée par l'APEL de l'école privée

MAI

Mercredi 1^{er} : Brin d'aillet organisé par le comité des fêtes d'Orlut, le club de l'Amitié et de l'Age d'Or, la Truite Chamblanaise
Du 7 au 25 : Exposition « De l'eau et des nuages » à la médiathèque
Mercredi 8 : Commémoration organisée par les anciens combattants de Cherves-Richemont
Vendredi 10 : Soirée jeux de 18h à 22h à la médiathèque
Vendredi 10 : Spectacle d'école à l'Abaca, organisé par l'APEL de l'école privée
Samedi 11 : Biblio Café, 10h à la médiathèque
Samedi 11 : Des Bouts D'choux et des Contes, 11h à la médiathèque
Samedi 18 : Fête mondiale du jeu, 14h – 18h à la médiathèque
Les 18 et 19 : Le Trail de la Folle Blanche organisé par les Team Ouins Ouins

JUIN

Samedi 8 : Biblio Café, 10h à la médiathèque
Samedi 8 : Lancement de la saison 2019-2020 de l'Abaca
Dimanche 9 : Brocante place du Champ de Foire, organisée par l'APE des écoles publiques
Vendredi 14 : Soirée jeux de 18h à 22h à la médiathèque
Samedi 15 : Des Bouts D'choux et des Contes, 11h à la médiathèque
Samedi 29 : Kermesse du CIPAL et de l'école Sainte Eustelle
Samedi 29 : Spectacle "Les Chérubins" à l'Abaca
Fin juin : Fête de l'école au stade de Cherves, organisée par l'APE des écoles publiques

JUILLET

Dimanche 7 : Repas champêtre à l'école Paul Garandeau organisé par la Société de Chasse de Cherves
Dimanche 7 : Randonnée VTT / marche organisée par le Comité des Fêtes d'Orlut,
Samedi 13 juillet : Fête nationale (pique-nique, spectacle, feu artificiel et bal) par la municipalité

AOÛT

Courant août : Cinéma de plein air, sortie canoé et randonnée organisée par la municipalité
Samedi 24 : Cinéma de plein air à l'Abaca

SEPTEMBRE

Samedi 14 : Soirée à la salle des fêtes de Cherves, organisée par Adrena'Zik

OCTOBRE

Samedi 12 : Soirée à la salle des fêtes de Cherves, organisée par Adrena'Zik
Dimanche 20 : Repas dansant à la salle des fêtes de Cherves, organisé par le club de l'Amitié et de l'Age d'Or

NOVEMBRE

Lundi 11 : Commémoration de l'armistice organisée par les Anciens Combattants de Cherves-Richemont

DECEMBRE

Début décembre : Téléthon organisé par la municipalité et les associations communales
Toutes ces manifestations sont données sous réserve de modification.

Conférence

En préambule aux cérémonies célébrant le centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, Pierre Chassagne, Patrick Soulier et Francis Bouchereau ont organisé une conférence le 24 octobre à Cherves-Richemont ; conférence qui a mis à l'honneur des soldats Chervais et a retracé leurs vécus au cours de la Grande Guerre.

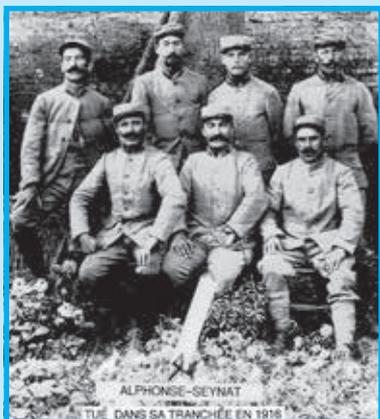
La salle des fêtes, qui ne portait pas vraiment son nom ce soir-là, recevait une petite centaine de personnes. **Jean-Marie Monteau** avait apporté une partie de sa collection d'armes, habits et nécessaires du poilu. **Hélène Monteau** présentait sa collection composée d'art des tranchées, cartes, médailles et nécessaires de la vie quotidienne et de soins. **Patrick Soulier** présentait toute une série de photos, documents et articles de presse de l'époque.

Pierre Chassagne a fait un récit chronologique, condensé et précis, des prémices à l'armistice. Son discours fut ponctué par des témoignages, moments d'émotion.

Francis Paumero a raconté le sacrifice d'environ 600 Charentais à Moislains dans la Somme le 28 août 1914. Parmi eux, quatre Chervais : **Charles Bassan**, **Corentin Brenetière**, **Marcel Lacoste**, et **Albert Frappe**. La résistance héroïque de ces soldats empêcha l'ennemi d'encercler l'armée anglaise. De la terre de Cherves a été déposée dans une urne au «cimetière des Charentais».



Chantal Meyer a parlé de ses deux grands-pères morts dans les tranchées : **Élarie Papin**, de Sainte Sévère et **Alphonse Seynat**. Ce dernier, instituteur à Cherves, écrivait à ses collègues. Chantal conserve ces lettres. Elle a lu un extrait de l'une d'elles. Elle a présenté les livrets militaires, médailles et objets personnels.



Hélène Monteau a évoqué son arrière-grand-père qui est revenu en piteux état et mort bien trop jeune. Les gaz l'avaient fortement diminué. La vie au front avait fait le reste.

Jacques Jaulin a relaté l'histoire peu banale de son grand-père, **Gaston Chevalier**. Domestique à Masseville, il fut mobilisé en même temps que son patron. Ce dernier lui fit promettre de prendre soin de son épouse si lui ne revenait pas. Gaston Chevalier combattit et fut blessé. À peine rétabli, il fut envoyé aux Dardanelles. Démobilisé, il revint au pays et apprit le décès de son patron. Il se maria avec sa patronne et eut une fille, la mère de Jacques. Bien plus tard, suite à une radio, on découvrit qu'il avait une balle derrière l'oreille gauche. Il était impossible de l'extraire sans risque et dut se résoudre à vivre avec, le restant de ses jours. Cette balle, récupérée en 1998 lors de l'exhumation du corps, a été exposée.



Nos anciens ont évoqué des blessés qu'ils ont bien connus.

Fernand Verlaine se souvient d'**Henri Boucheron** (oncle d'Alice Asseline) dans sa voiture roulante en osier. Amputé des deux jambes, il avait reçu la légion d'honneur. Les enfants avaient plaisir à le pousser jusqu'à La Garnerie.

Guy Bujard a parlé de son voisin **Auguste Bagonneau**, alerte malgré une jambe en moins, allant jusqu'à nous faire rire par des anecdotes peu ordinaires.

Le père de Guy, **René Bujard**, connut Verdun puis la campagne d'Italie. Il avait ramené un souvenir : un éclat de grenade dans le front qu'on pouvait toucher.

Adonis Forestier avait de nombreuses blessures et n'avait plus de bras droit.

Alphonse Gauthier avait perdu un œil.

Jacques Trobat était grand blessé et portait des séquelles telles qu'il était obligé de porter un corset.

René Boisseau avait été gazé.

Fernand Dudognon, le père de Linette Guillot, avait dans le corps des éclats d'obus. Au début des années 60, il devait passer une radio du rein. La quantité de métal était telle, que l'opérateur ne put faire le cliché.

Alain Riffaud, avant de conclure, a raconté l'histoire du grand-père de son épouse Bernadette, **Louis Martin**. Blessé et isolé, il ne dut son salut que grâce à l'attitude d'un Allemand qui lui jeta sa gourde en douce. Il put au moins boire en attendant d'être secouru. On peut être soldat, on n'en reste pas moins homme.

Francis Bouchereau.



Lilas GUICHARD, le 8 décembre 2018
 Matéi NICULESCU, le 5 décembre 2018
 Hugo LABRUNE, le 27 novembre 2018
 Emma LABRUNE, le 27 novembre 2018
 Martin TRICHARD, le 21 novembre 2018
 Malone GRANET, le 18 novembre 2018
 Baptiste FAYEMENDY, le 13 novembre 2018



Marie GUILLOT née DUDOGNON, le 8 janvier 2019
 Marguerite BUREAU, le 25 décembre 2018
 Alice ASSELINE née JULIEN, le 10 décembre 2018
 Pierre NONY, le 23 novembre 2018
 Hélène SOULIER née GOURGEAU, le 5 novembre 2018
 Simone CÔTE, le 4 novembre 2018
 Fabien PREFOL, le 4 novembre 2018



NUMEROS UTILES

MAIRIE DE CHERVES ET MAIRIE ANNEXE DE RICHEMONT

Tél. : 05 45 83 25 69 - Fax : 05 45 83 18 11

E-mail : mairie@cherves-richemont.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 9h-12h30 / 13h30-18h

Mardi et Jeudi : 9h-12h30

Mercredi et Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h

MÉDIATHEQUE MUNICIPALE

Tél. : 05 45 83 70 40

1 impasse du Vieux Chêne

Heures d'ouverture :

Mardi : 16h-18h - Mercredi : 9h-12h/13h30-18h

Vendredi : 14h-18h30 - Samedi : 9h-12h

MULTI-ACCUEIL « Les Titous »

Tél. : 05 45 83 62 59

2 impasse du Vieux Chêne

L'âge d'accueil minimum est de 10 semaines

Accueil régulier et occasionnel :

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

ACCUEIL DE LOISIRS « La P'tite Pomme »

Tél. : 06 78 65 05 87

Place du champ de foire

Mercredi : de 7h30 à 18h30

ADMR

Tél. : 05.45.83.29.47

Place du champ de foire

Pour les personnes âgées ou celles qui ont besoin d'être aidées

Les lundis de 14h à 17h - les mercredis de 9h30 à 12h30

Les jeudis de 14h à 17h



PRÉSENCE VERTE

Tél. : 05.45.97.81.30

Portage de repas à domicile et télé-assistance

46 boul. Duroselle - 16000 Angoulême

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. : 05.16.09.51.25

Villa François 1^{er} - Boul. Denfert Rochereau - 16100 Cognac

ECOLES

ECOLE J.M. WEBER 05 45 83 28 35

ECOLE P. GARANDEAU 05 45 83 25 30

ECOLE SAINTE EUSTELLE 05 45 83 28 53

MAISON FAMILIALE RURALE (IREO) 05 45 83 16 49

RESTAURANT

La Caverne de l'Ours 05.45.81.68.71

BOULANGERIE

Place André Guillot 05.45.83.14.45

DIVERS

GARAGE 05.45.83.16.17

PHARMACIE 05.45.83.27.75

ETIOPATHE 05.45.36.48.22

MÉDECINS 05.45.83.27.88

DENTISTE 05.45.83.10.97

OSTEOPATHE 06.42.56.80.23

INFIRMIÈRES 05.45.83.25.05

ALIMENTATION VIVAL 05.45.83.15.44

RELAIS POSTE 05.45.83.15.44

TABAC PRESSE 05.45.83.14.50

COIFFEUR 05.45.83.28.41

TRANSPORTE (transport vers Cognac) 0 800 881 691

TAXI 06.87.98.98.23

PRESBYTÈRE 05.45.83.25.64